



Photo Lemasson.

*Lac Itasy à Madagascar.*

tion doivent jouer un rôle important. Ils n'ont pas seulement pour but de montrer comment on élève des poissons mais doivent servir aussi de lieu de rencontre aux exploitants et fonctionnaires. Enfin la vulgarisation exige avant tout que la démonstration pratique des méthodes nouvelles soit faite par un personnel d'origine locale vivant en contact avec les exploitants.

Ces principes sont excellents et il ne peut qu'y avoir avantage à s'en inspirer. Au Congo Belge on utilise largement le système de l'étang de démonstration construit par le Service piscicole. On convie à sa vidange le plus grand nombre possible de villageois des environs, notables et chefs de village en tête et on leur distribue le produit de la pêche.

Il convient de remarquer toutefois que le problème de la propagande et de la vulgarisation se pose de façon différente en Afrique où la pisciculture est encore inconnue des agriculteurs et dans des pays asiatiques comme l'Indonésie où cette activité existe depuis longtemps et demande seulement à être améliorée et développée. Ce qui ne veut nullement dire d'ailleurs que le rôle des services de vulgarisation soit plus facile dans ce dernier cas. Mais en Afrique la formation d'un personnel local de vulgarisation sera sans doute plus malaisée. C'est cependant une tâche absolument essentielle. Il ne sert à rien de faire des études et des recherches si la vulgarisation de leurs résultats n'est pas convenablement organisée et poursuivie sans relâche par un personnel spécialisé et bien adapté à ce travail.

## Un exemple de développement de pisciculture africaine au Congo belge <sup>(1)</sup>

En 1947, le Chef du Territoire du Gungu (province de Leopoldville) ayant entendu parler des premiers essais de pisciculture au Katanga eut l'idée de faire une tentative dans son territoire.

Un premier étang de 83 ares fut créé en 1948 et empois-

sonné avec 18 Tilapia qui constituèrent la souche de tous les empoissonnements ultérieurs dans la région.

(1) D'après un rapport de tournée de M. CHARPY, Inspecteur des Eaux et Forêts en A. E. F.

Le 31 décembre 1948 il y avait	45	étangs africains
— 1949 —	107	—
— 1950 —	13.369	—
— 1951 —	19.816	—

On devait atteindre fin 1952 (2) le chiffre de 30.000 avec une superficie totale d'environ 1.100 hectares.

La population du territoire de Gungu étant de 45.000 contribuables, on estime que fin 1953 chacun d'eux disposera de son étang.

Ce développement de la pisciculture a été organisé en prenant comme base le secteur indigène, unité administrative indépendante vis-à-vis de laquelle l'Administration remplit le rôle de tuteur. Il a été créé un étang d'alevinage par secteur construit soit sur le budget du secteur, soit sur celui de la colonie et géré par le secteur auquel il appartient en toute propriété, quel que soit le budget qui a financé sa construction. L'étang d'alevinage sert à produire les poissons nécessaires au chargement des étangs individuels du secteur.

A l'origine il avait été envisagé de faire des étangs de villages ou de clans, mais ce système ne profitait réellement qu'aux chefs.

Les premières années on construisit des étangs de barrage dans le fond des vallées : à l'amont l'étang d'alevinage limité par deux grosses digues transversales avec un canal de dérivation sur le côté pour le trop plein ; en aval les étangs individuels les uns à la suite des autres. Tous les inconvénients de ce type d'étangs dans les régions intertropicales se firent naturellement sentir et à partir de 1951 on ne construisit plus que des étangs de flanc de vallée alimentés par un canal de dérivation. La configuration du

terrain dans la région de Gungu s'y prête particulièrement bien. Les vallées sont très larges à fond peu incliné et permettent de grouper tous les étangs d'un ou plusieurs villages et de diminuer les frais d'amortissement du canal de dérivation pour l'amenée de l'eau.

La prise d'eau sur la rivière ne se fait généralement pas à partir d'un barrage transversal mais avec l'aide d'un barrage longitudinal séparant la rivière en deux bras. Ce barrage ainsi que le canal d'amenée d'eau sont les seuls ouvrages importants de l'aménagement piscicole de la vallée. Faits uniquement en matériaux locaux ils demandent en moyenne, dans les conditions particulières de la région, 300 journées de travail.

Les étangs individuels ont une surface variant de 2 à 4 ares et sont entourés de digues de 1 m. de haut en moyenne. Ils communiquent les uns avec les autres selon la pente du flanc de la vallée par de petites saignées de 15 à 20 cm. à travers lesquelles l'eau s'écoule. Elles sont remplies de cailloux ou munies d'un clayonnage à mailles de 1/2 cm. pour empêcher le passage des poissons.

C'est le problème du premier empoissonnement des étangs qui a été le plus difficile à résoudre et c'est le manque d'alevins qui a freiné le développement en 1951.

Les Africains de la région de Gungu ont très vite compris l'intérêt d'apporter aux poissons une nourriture artificielle. Souvent l'étang d'alevinage est surveillé par une « sentinelle » qui distribue : termites, feuilles de manioc ou de bananier, racines de manioc hachées, payolum et herbes diverses.

(2) La tournée de M. CHARPY a été effectuée en août 1952.

